



RETOUR D'EXPERIENCE

Rue de Saint Priest - Montpellier

Source images : ALE Montpellier

Contexte

Deux familles voisines habitant au dernier étage d'une copropriété de 120 lots ont fait réaliser à leur frais des travaux d'isolation des combles perdus.

L'enjeu porte sur la réduction des consommations de chauffage mais aussi, et surtout, sur le gain attendu en termes de confort thermique en été comme en hiver.

Les combles perdus sont des parties communes. Il a donc été nécessaire d'obtenir l'accord des copropriétaires en Assemblée Générale.

Caractéristiques techniques de la toiture à isoler

Combles perdus

Type de plancher : plaques de plâtre suspendues sur fermettes.

Surface à isoler : 168 m² au total.

Nombre de logements situés sous cette toiture à isoler : 2 lots.

Ancienne isolation : rouleaux de 8 cm de laine de verre posés en 1988.

Caractéristiques techniques de l'isolation

Matériau utilisé : ouate de cellulose soufflée.

Epaisseur d'isolant : 30 cm.

Résistance thermique : $R = 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$.

Densité de l'isolant soufflé : 35 kg/m³.



Dépose de
l'ancienne
laine de verre.



Economies d'énergie estimées

Chauffage électrique individuel par convecteurs et panneaux radiants.
Economies d'énergie attendues : environ 30 % sur le poste chauffage.
Soit de l'ordre de 80 €, au prix actuel de l'énergie.

Les travaux

L'ancienne laine de verre a été retirée et évacuée dans un centre de tri.
Durée : 1 jour.

Protection des arrivées électriques et soufflage de la ouate de cellulose.
Durée : 1 jour.

La machine à souffler est acheminée sur roulettes au pied de l'immeuble. Le soufflage se fait dans les combles via un tuyau relié à cette dernière.

Entretien avec Monsieur Verrier, copropriétaire d'un des 2 lots

Quelles étaient vos motivations pour un tel projet ?

Plus de confort été comme hiver, faire des économies sur la facture de chauffage et lutter contre le gaspillage de l'énergie électrique dont l'origine est à plus de 80 % nucléaire. Avoir un isolant qui ne dégage quasiment aucun COV (Composés Organiques Volatils).

Avez-vous rencontré des difficultés lors de l'installation ?

L'artisan a dû passer par le toit et détuiler afin d'accéder aux combles perdus. C'était là, la seule façon d'atteindre la zone à isoler. Une fois ce problème résolu, tout s'est passé rapidement et sans aucune difficulté.

Etes-vous satisfait du résultat ?

Oui, nous avons constaté un meilleur confort estival et nous espérons qu'il en sera de même cet hiver. Nous avons également constaté une très nette amélioration de l'isolation phonique.

Un conseil à donner pour des copropriétaires intéressés ?

Trouver un artisan qui soit vraiment à l'écoute et véritablement intéressé par l'écologie. En outre, s'il propose aux copropriétaires de collaborer au chantier, c'est une expérience intéressante qui permet de réduire le coût des travaux.

Coût des travaux par logement (2 lots) :

Brut : 4 435 €

Crédit d'impôt déduit : 3 326 €

Timing du projet

Idée : automne 2009.

Vote de l'autorisation des travaux : AG de février 2010.

Etudes des devis : mars à mai 2010.

Réalisation des travaux : juin 2010.

Les acteurs

Conseil syndical : Résidence des Garrigues de Saint Priest

Entreprise : Ecoproclean

Syndic : Agence ABL

Conseil personnalisé : ALE Montpellier